



**NOTICE ANNUELLE
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2020**

Le 18 février 2021

TABLE DES MATIÈRES

ÉNONCÉS PROSPECTIFS.....	3
STRUCTURE ORGANISATIONNELLE.....	4
DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE	6
ACQUISITIONS ET ALIÉNATIONS STRATÉGIQUES.....	9
DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE.....	10
TENDANCES OBSERVÉES	10
ÉQUIPEMENT	10
PERMIS	10
MARCHÉS ET RÉSEAU DE DISTRIBUTION	10
NATURE SAISONNIÈRE DES ACTIVITÉS	11
REVENUS	11
CONCURRENCE	11
RESSOURCES HUMAINES	11
QUESTIONS ENVIRONNEMENTALES	12
MARQUES DE COMMERCE	12
FACTEURS DE RISQUE.....	13
DIVIDENDES.....	13
DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL.....	14
ACTIONS ORDINAIRES.....	14
ACTIONS PRIVILÉGIÉES	14
MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES	14
ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS	15
CONFLITS D'INTÉRÊTS	19
COMITÉ D'AUDIT.....	20
LITIGES ET MESURES IMPOSÉES PAR DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION	21
MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES.....	21
AGENTS DES TRANSFERTS ET CHARGÉ DE LA TENUE DES REGISTRES.....	22
CONTRATS IMPORTANTS	22
NOM ET INTÉRÊTS DES EXPERTS.....	22
RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	22

ÉNONCÉS PROSPECTIFS

TFI International inc. (la « Société ») formule des énoncés dans la présente notice annuelle qui révèlent ses attentes actuelles concernant ses résultats opérationnels, la performance et les réalisations futures. Les énoncés prospectifs font état des opinions actuelles exprimés par la direction en fonction des renseignements actuellement à sa disposition. Les énoncés prospectifs se reconnaissent à l'emploi de mots comme « pourrait », « prévoir », « croire », « estimer », « planifier », « souhaiter », « avoir l'intention » et d'autres mots et expressions de sens analogue. Les énoncés prospectifs comportent un certain nombre de risques et d'incertitudes qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient considérablement différents des résultats historiques et de ceux qui sont actuellement anticipés ou prévus.

La Société souhaite mettre le lecteur en garde contre le risque d'accorder une crédibilité excessive à certains énoncés prospectifs, car ceux-ci font référence à des enjeux qui ne s'appliquent qu'à la date à laquelle ils ont été formulés. Les facteurs importants énoncés ci-dessous sont susceptibles d'entraîner un écart important entre le rendement financier réel de la Société et celui présenté dans l'un ou l'autres des énoncés prospectifs, à savoir :

- la concurrence
- la réglementation
- les activités aux États-Unis et au Mexique
- l'environnement d'exploitation et le caractère saisonnier
- la conjoncture économique générale, les conditions du crédit et les conditions commerciales
- les fluctuations des taux d'intérêt
- les fluctuations des taux de change
- le prix et la disponibilité du carburant
- l'assurance
- les relations de travail entre les employés et la Société
- les chauffeurs
- les entrepreneurs indépendants
- les risques liés aux acquisitions et à leur intégration
- la croissance
- les questions environnementales
- la contamination de l'environnement
- le personnel clé
- la dépendance à l'égard des tiers
- le défaut de remboursement
- les facilités de crédit
- les risques liés aux clients et au crédit
- la disponibilité de capitaux
- les systèmes d'information
- les litiges
- les contrôles internes à l'égard de l'information financière
- les dividendes et les rachats d'actions
- les crises de santé publique, y compris la pandémie actuelle de COVID-19

La liste susmentionnée ne saurait être interprétée comme étant exhaustive, et le lecteur devrait aussi se reporter à la rubrique intitulée « Facteurs de risque » dans la présente notice annuelle et à la rubrique intitulée « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice terminé le 31 décembre 2020 pour obtenir des renseignements supplémentaires au sujet des facteurs de risque et d'autres événements qui sont indépendants de la volonté de la Société. Les résultats financiers et d'exploitation futurs de la Société sont susceptibles de différer en raison de ces facteurs et d'autres facteurs de risque.

Même si les énoncés prospectifs sont fondés, en règle générale, sur ce que la Société estime être des hypothèses raisonnables, elles peuvent se révéler inexactes et plusieurs d'entre elles font appel à des facteurs indépendants de la volonté de la Société. La Société ne peut garantir au lecteur que les résultats réels correspondront à ceux attendus dans ces énoncés prospectifs. Ces énoncés prospectifs sont faits en date de la présente notice annuelle et la Société n'assume aucunement l'obligation de les mettre à jour ou de les réviser pour tenir compte de nouveaux faits ou de nouvelles circonstances, sauf lorsque les lois sur les valeurs mobilières applicables le prescrivent.

STRUCTURE ORGANISATIONNELLE

La Société était autrefois connue sous la dénomination sociale TransForce inc. Le 23 décembre 2016, la Société a modifié ses statuts afin de changer sa dénomination sociale pour TFI International inc.

Dans la présente notice annuelle, « Société » et « TFI International » s'entendent de TFI International inc., société constituée sous le régime de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, de ses filiales et de ses prédécesseurs, selon le cas.

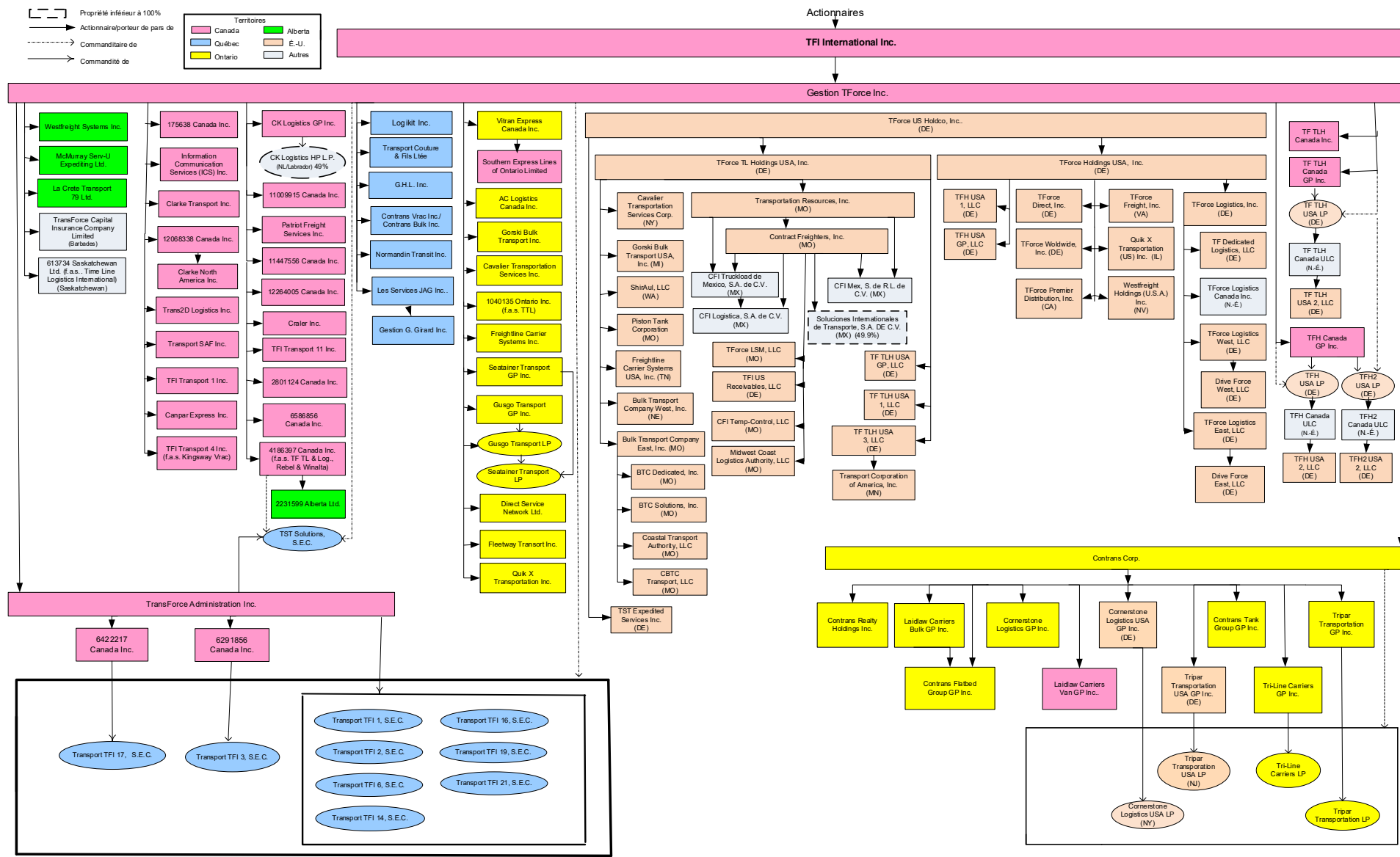
La Société a été constituée le 28 mars 2008 en vue d'acquérir toutes les parts émises et en circulation de Fonds de revenu TransForce (le « Fonds ») et les « unités d'actions reflet » de Gestion TFI inc. (maintenant connue sous la dénomination sociale Gestion TForce inc.), filiale indirecte du Fonds, conformément à un plan d'arrangement en vertu duquel le Fonds a été converti en la Société. La Société, par l'intermédiaire de ses filiales, exploite désormais l'entreprise de transport anciennement exploitée par le Fonds, et les anciens porteurs de parts du Fonds continuent de détenir, dans la mesure où ils sont demeurés des actionnaires de la Société, une participation dans l'entreprise autrefois exploitée par le Fonds.

Le Fonds était issu de la conversion, le 30 septembre 2002, de TransForce inc. (« TransForce »), une société constituée le 30 avril 1985 sous le régime de la *Loi sur les compagnies* (Québec), en une fiducie de revenu. Immédiatement après sa conversion, le Fonds, par l'intermédiaire de ses filiales, a continué d'exploiter l'entreprise de transport de TransForce, et les anciens actionnaires de TransForce ont continué de détenir, dans la mesure où ils sont demeurés des porteurs de parts du Fonds, une participation dans l'entreprise de TransForce.

TransForce portait antérieurement la dénomination sociale 2320-2351 Québec inc. Ses statuts ont été modifiés le 9 octobre 1985, le 1^{er} octobre 1986, le 22 juillet 1987, le 19 octobre 1987, le 4 mars 1988, le 5 juillet 1989 et le 30 mai 1995, dans chaque cas, pour modifier son capital-actions. Les statuts ont également été modifiés le 1^{er} octobre 1986 pour changer la dénomination sociale à Groupe Cabano d'Anjou inc. et le 7 août 1987 pour changer la dénomination sociale à Cabano Expéditex inc. Le 19 octobre 1987, Cabano Expéditex inc. a fusionné avec Location Speribel inc. Les statuts ont fait l'objet d'une modification subséquente le 4 décembre 1990 pour changer la dénomination sociale à Groupe Transport Cabano inc./Cabano Transportation Group Inc., le 30 mai 1995 pour changer la dénomination sociale à Cabano-Kingsway Inc. et le 23 avril 1999 pour changer la dénomination sociale à TransForce inc.

Le siège social de la Société est situé au 8801, route Transcanadienne, bureau 500, Saint-Laurent (Québec) Canada H4S 1Z6 et son bureau administratif est situé au 96 Disco Road, Etobicoke (Ontario) Canada M9W 0A3.

L'organigramme qui figure à la page suivante présente la structure organisationnelle de la Société en date du 2 février 2021 et le territoire de constitution de chacune des entités qui y sont mentionnées. Sauf indication contraire, chacune des entités est détenue en propriété exclusive directement ou indirectement par la Société.



DÉVELOPPEMENT GÉNÉRAL DE L'ENTREPRISE

La Société, par l'entremise de ses filiales en propriété exclusive, exploite une entreprise de transport dont les origines remontent à 1957. Dans le milieu des années 1990, après près de 40 ans d'exploitation, la Société a révisé sa stratégie d'entreprise en tenant compte de l'évolution du marché du transport en Amérique du Nord. À cette fin, en 1996, une nouvelle équipe de direction dirigée par M. Alain Bédard, le président du conseil, président et chef de la direction de la Société, a été nommée sur recommandation du principal actionnaire de la Société à l'époque.

La nouvelle équipe de direction a cerné trois objectifs principaux pour la Société : (i) accroître les revenus des divisions d'entreprise rentables et de la clientèle; (ii) consolider la position de la Société sur le marché du transport en Amérique du Nord; et (iii) parvenir à avoir une composition des revenus plus équilibrée. Pour atteindre ces trois objectifs, l'équipe de direction a mis en place un plan stratégique visant à élargir les activités de la Société au-delà du transport de lots brisés traditionnel (le « transport de lots brisés ») de même qu'accroître le rayonnement géographique de la Société, principalement en pénétrant le marché transfrontalier. La Société a mis en application son plan stratégique, en grande partie grâce à des acquisitions de sociétés rentables et bien gérées offrant des services partout en Amérique du Nord dans des secteurs de l'industrie du transport que la Société ne desservait pas traditionnellement, comme les services de livraison de colis et courrier, le transport de lots complets (le « transport de lots complets »), la gestion de matières résiduelles et la logistique. Les filiales indépendantes de la Société sont reconnues pour leur expertise professionnelle. La Société continue d'appliquer cette stratégie.

Dans le cadre de son plan stratégique, en mars 1998, la Société s'est lancée dans le transport transfrontalier de lots complets avec l'acquisition d'Entreprises de Transport J.C.G. inc., qui a été suivie par l'acquisition de Transport Papineau International inc. en octobre 1998. L'acquisition importante de TST Solutions Inc. et de ses filiales en mars 2000 a permis à la Société d'accroître considérablement sa part du marché du transport transfrontalier de lots brisés et lui a également ménagé une entrée sur le marché du transport spécialisé. Une deuxième acquisition importante, celle de Transport Canpar Ltée en juillet 2002, a permis à la Société d'atteindre son but, à savoir de devenir un fournisseur de transport de services complets, en ajoutant à ses services de transport de lots brisés, la livraison de colis. En 2004, la Société a effectué deux autres acquisitions importantes. D'une part, en janvier 2004, la Société a réalisé l'acquisition de la quasi-totalité des éléments d'actif de Canadian Freightways Limited et des sociétés qui ont des liens avec elle, ce qui lui a permis d'améliorer la densité des parcours et d'étendre les services de transport de lots brisés et de lots complets à l'ensemble du Canada, en particulier aux provinces de l'Ouest ainsi qu'aux États-Unis. Canadian Freightways offre également des services spécialisés dans les domaines de la logistique et de la gestion de flotte, du courtage en douane, de l'entreposage de stockage et de l'expédition internationale de fret; et en octobre 2004, la Société a fait l'acquisition de 3846113 Canada inc. (Highland Transport), acquisition qui a renforcé la présence de la Société dans le secteur du transport de lots complets partout au Canada.

En février 2005, la Société a fait l'acquisition de Services Matrec inc. et de ses filiales. Services Matrec inc. se spécialisait dans la gestion intégrée de la collecte et du traitement de déchets solides industriels, commerciaux et résidentiels, dont les rebuts, les matériaux recyclables, les résidus du jardin, les matériaux de construction et de démolition et les déchets dangereux. Services Matrec inc. a donné l'impulsion à l'expansion de l'entreprise dans un nouveau domaine, soit les services de gestion des matières résiduelles.

En 2006, la Société a fait l'acquisition de Kos Corp Oilfield Transportation, de Hemphill Trucking Inc. et de Streeper Contracting Ltd. Ainsi, la Société s'est pourvue d'une plateforme solide dans les activités de déplacement d'appareils de forage. Kos, grâce à sa position bien établie, ancrant la plateforme et a servi de point de départ en vue d'une croissance future dans le secteur. L'acquisition de Hemphill Trucking Inc. en 2006 et des éléments d'actif de Speedy Heavy Hauling Inc. en 2010 ont eu l'effet d'étendre la présence de la Société aux États-Unis dans ce secteur. L'expansion dans les services de déplacement des appareils de forage cadrerait bien avec la stratégie de diversification de la Société.

En 2007, la Société a acquis Location Beaudry, Les Consultants en personnel Logipro 1997 inc. et MTC Agence de Personnel Inc., et par le fait même a lancé un nouveau créneau dans le secteur de la logistique et autres services, soit la location d'équipement de même que les services de placement de personnel.

En 2009, l'acquisition d'ATS Andlauer Retail Solutions Division (maintenant appelée TForce Integrated Solutions) a introduit des nouveaux services en vue de compléter le secteur de livraison courrier et colis de la Société, en offrant des solutions de transport de marchandise personnalisées adaptées aux clients régionaux et nationaux sur le marché de détail et de la chaîne d'approvisionnement.

En 2011, la Société a acquis Dynamex Inc. (maintenant connue sous la dénomination sociale TForce Logistics), ajoutant les services de livraison le même jour aux clients existants. De plus, la combinaison des activités existantes de la Société avec celles de TForce Logistics a constitué une offre puissante pour les nouveaux clients éventuels. Plus important encore, l'intégration des services de TForce Logistics a ouvert les portes du marché américain à la Société.

De plus, en 2011, la Société a acquis certains actifs de DHL Express (Canada) Ltée (« DHL »), maintenant appelée Loomis Express, et elle a conclu une alliance stratégique avec DHL pour offrir des services d'expédition internationaux et nationaux complètement intégrés, ce qui permet à la Société d'offrir, par l'intermédiaire de DHL, une couverture internationale à ses clients.

L'acquisition de QuikX Transportation en janvier 2012, suivie de l'acquisition de Clarke Transport Inc. et de Clarke Road Transport en janvier 2014 ainsi que de Vitran Corporation Inc. en mars 2014 ont permis d'améliorer davantage les services de transport intermodaux (ferroviaires) de lots brisés de la Société au Canada.

En 2013 et au début de 2014, la Société a cessé ses activités de déplacement d'appareils de forage dans l'Ouest canadien et elle a aliéné ses services de placement de personnel.

En 2014, la Société a acquis Transport America, Inc., un important fournisseur de services de transport de lots complets et de logistique. Cette acquisition a permis à la Société d'assurer une nouvelle présence sur le marché des lots complets aux États-Unis.

À la fin de 2014, la Société a également acquis toutes les actions de Contrans Group Inc., un important intervenant dans le domaine du transport spécialisé de lots complets au Canada.

En 2015, la Société a cessé ses activités de déplacement d'appareils de forage aux États-Unis.

En février 2016, après 11 ans d'exploitation, la Société a disposé de son secteur de la gestion des matières résiduelles, acquis en 2005.

En octobre 2016, par l'intermédiaire de l'acquisition de Transportation Resources Inc. et de ses filiales, la Société a acquis les activités de transport de lots complets en Amérique du Nord de XPO Logistics Inc. (maintenant connue sous la dénomination sociale de CFI), l'un des plus grands fournisseurs de services de camionnage transfrontalier vers le Mexique. Cette acquisition a considérablement renforcé la présence de la Société dans le domaine du transport nord-américain de lots complets, avec des positions dominantes sur le marché du transport de marchandises intérieur aux États-Unis et transfrontalier au Mexique.

Le 13 février 2020, les actions ordinaires de la Société (les « actions ordinaires ») ont commencé à être négociées à la Bourse de New York en conjonction avec l'offre négociée d'actions ordinaires de la Société aux États-Unis et au Canada, ce qui représente le premier appel public à l'épargne de la Société aux États-Unis. La Société a émis un total de 6 900 000 actions ordinaires, dont 900 000 actions ordinaires à la suite de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surlocation, au prix de 33,35 \$ USD par action, soit l'équivalent de 44,20 \$ CAD par action

selon le taux de change de la Banque du Canada au moment de l'établissement du prix, pour un produit brut à la Société de 230 115 000 \$ USD (environ 305 millions de dollars canadiens). Le placement public a été réalisé par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par Morgan Stanley, BofA Securities, J.P. Morgan et Credit Suisse à titre de cogérateurs principaux, RBC Marchés des Capitaux et UBS Banque d'investissement à titre de co-teneurs de livres et Cowen, Financière Banque Nationale du Canada, Stephens Inc., Stifel et Wolfe Marchés des capitaux et Advisory en tant que co-gestionnaires.

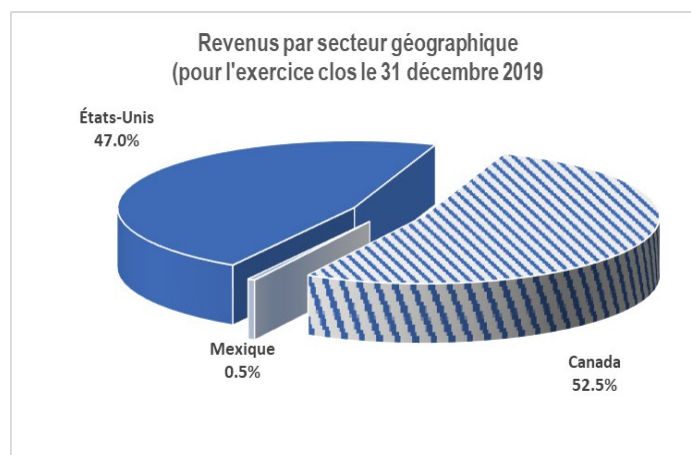
Le 17 août 2020, la Société a complété un deuxième placement d'actions ordinaires aux États-Unis et au Canada, dans le cadre duquel elle a émis un total de 5 060 000 actions ordinaires, dont 660 000 actions ordinaires, à la suite de l'exercice intégral par les preneurs fermes de leur option de surlocation, au prix de 43,25 \$ USD par action, soit l'équivalent de 57,32 \$ CAD par action selon le taux de change de la Banque du Canada au moment de l'établissement du prix, pour un produit brut de 218 845 000 \$ USD pour la Société (environ 290 millions de dollars canadiens). Le placement public a été effectué par l'entremise d'un syndicat de preneurs fermes dirigé par Morgan Stanley, BofA Securities, Credit Suisse, Goldman Sachs & Co. LLC et J.P. Morgan, à titre de cogérateurs principaux, avec RBC Marchés des Capitaux et UBS Investment Bank comme co-teneurs de livres et Cowen, Financière Banque Nationale du Canada Inc., Stephens Inc., Stifel et Wolfe Marchés des Capitaux et Advisory comme co-gestionnaires.

En novembre 2020, la Société a acheté DLS Worldwide, une division de RR Donnelley & Son Company et opérant maintenant dans le secteur de la logistique de la Société aux États-Unis sous le nom de TForce Worldwide. Cette acquisition a ouvert les portes du marché américain du LTL grâce aux services logistiques offerts par la division.

Depuis 1996, la Société a fait l'acquisition de plus de 180 sociétés dans le cadre de son plan stratégique. Lorsqu'elle envisage de faire l'acquisition d'entreprises, la Société applique notamment comme critère que ces entreprises soient rentables et que leur équipe de direction soit chevronnée et compétente. Une fois acquises par la Société, plusieurs des entreprises nouvellement acquises continuent d'être exploitées en tant que filiales en propriété exclusive sous leur dénomination et sous l'intendance de leurs équipes de direction d'origine. La Société entend continuer l'application de cette stratégie.

Par suite de la mise en œuvre de son plan stratégique, la Société figure maintenant parmi les plus importants intervenants de l'industrie du transport et de la logistique en Amérique du Nord avec des revenus totaux qui se sont chiffrés à 3.8 milliards USD pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. La Société jouit d'une situation financière solide et elle compte une clientèle diversifiée dans un large éventail d'industries. Elle compte 16 708 employés qui travaillent dans les différents secteurs de TFI International à l'échelle de l'Amérique du Nord. La Société offre à ses clients des solutions de transport qui peuvent tabler sur la spécialisation de ses filiales et la compétence de sa direction et de ses employés dans leurs domaines de compétence respectifs. Plus de 20 ans après la mise en œuvre du plan stratégique, la Société exploite maintenant les secteurs isolables suivants : (i) les services de livraison de colis et courrier; (ii) le transport de lots brisés; (iii) le transport de lots complets; et (iv) la logistique.

Grâce au plan stratégique, la Société a été en mesure de tirer parti de son marché géographique et de l'élargir, comme l'illustre le diagramme suivant, qui donne la répartition géographique, en fonction de l'origine de l'emplacement du service, des revenus consolidés de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 :



Acquisitions et aliénations stratégiques

Acquisitions

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la seule acquisition importante réalisée par la Société a été celle de DLS Worldwide le 2 novembre 2020, dans le secteur de la logistique.

L'acquisition mentionnée ci-dessus était une transaction sans lien de dépendance dont le coût d'acquisition s'élève à environ 225 \$ millions USD.

Durant l'année fiscale qui s'est terminée le 31 décembre 2020, les acquisitions qui ne sont pas importantes sont:

Dénomination	Date	Secteur opérationnel
R. R. Donnelley Courier	2 mars	Logistique
Gusgo Transport et Seatainer Transport	17 juin	Transport spécialisé de lots complets
CT Transportation	26 juin	Transport spécialisé de lots complets
MCT Transportation	25 juin	Transport de lots complets / Logistique
DSN Chemical Transportation	16 juillet	Logistique
Keith Hall & Sons Transport Limited	31 juillet	Transport spécialisé de lots complets
CCC Transportation	8 septembre	Transport spécialisé de lots complets
TBM Logistics	18 septembre	Transport spécialisé de lots complets
Certains actifs de Transport Desrosiers	1 octobre	Transport spécialisé de lots complets
Grammer Logistics	2 octobre	Logistique
Freightline Carrier Systems	31 octobre	Logistique
Excel Transportation Group	29 novembre	Transport de lots brisés

Après la fin de l'exercice, soit le 25 janvier 2021, la Société a annoncé la signature d'une entente définitive pour l'acquisition d'UPS Freight, les divisions LTL et TL dédiées de United Parcel Services, Inc. Une copie de la convention d'achat datée du 24 janvier 2021 est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à www.sedar.com et sur EDGAR à www.sec.gov. La Société a déposé un rapport de changement important (formulaire 51-102F3) sur SEDAR (www.sedar.com) et le 3 février 2021 conformément au Règlement 51-102 sur les obligations d'information continue en ce qui concerne l'acquisition proposée d'UPS Freight, ainsi que sur EDGAR à www.sec.gov.

DESCRIPTION DE L'ENTREPRISE

La Société est un chef de file des secteurs du transport et de la logistique. La Société est d'avis que, par l'entremise de ses filiales en exploitation, elle dessert directement plus de centres urbains que toute autre entreprise de transport au Canada. La Société offre à ses clients des solutions de transport qui s'appuient solidement sur l'expertise de ses filiales en propriété exclusive et la compétence de sa direction et de ses employés dans leur domaine respectif. La Société exerce des activités partout au Canada, aux États-Unis et au Mexique. La Société offre des solutions efficaces et globales à sa clientèle dans les secteurs isolables suivants : (i) les services de livraison de colis et courrier; (ii) le transport de lots brisés; (iii) le transport de lots complets; et (iv) la logistique. Grâce à sa croissance interne et à des acquisitions, la Société a considérablement élargi son étendue géographique.

Le secteur de livraison de colis et courrier offre des services de ramassage, de transport et de livraison d'articles partout en Amérique du Nord. Le secteur du transport de lots brisés offre des services de ramassage, de regroupement, de transport et de livraison de plus petits chargements. Le secteur de transport de lots complets transporte des lots complets du client jusqu'à destination dans des camions fermés ou de l'équipement spécialisé pour répondre aux besoins spécifiques du client. Le secteur de transport de lots complets comprend des services de transport accéléré, de transport par semi-remorque à plateau, par citerne et par conteneur et des services dédiés, ainsi que le courtage dans le domaine du transport de lots complets. Le secteur de logistique offre une vaste gamme de services de logistique allégés en actifs, y compris des services dans les domaines du courtage, de l'expédition de fret et de la gestion des transports, ainsi que des services de livraison de petits colis.

Tendances observées

La demande pour le transport de marchandises est intimement reliée à l'état de l'ensemble de l'économie. Par conséquent, un changement de la conjoncture économique générale pourrait avoir une incidence défavorable sur le rendement de la Société. Toutefois, la clientèle importante de la Société, sa dispersion géographique et le fait d'exercer des activités dans quatre segments distincts se veulent une manière d'atténuer les effets d'un ralentissement de l'économie.

Équipement

La Société croit disposer de la plus importante flotte de camions au Canada et avoir une présence importante sur le marché américain. En date du 31 décembre 2020, la Société comptait 7 867 camions-tracteurs, 25 520 remorques et 9 926 entrepreneurs indépendants. En comparaison, en date du 31 décembre 2019, elle possédait 7 772 camions-tracteurs, 25 505 remorques et 9 826 entrepreneurs indépendants.

Permis

Au Canada, les permis de transport routier de passagers et de marchandises sont accordés par les autorités provinciales. En matière de transport interprovincial, les autorités provinciales accordent des permis par délégation aux termes de la *Loi sur les transports au Canada*. Les autorités provinciales exercent un contrôle sur la délivrance, la modification et la cession des permis et elles régissent d'une manière générale divers aspects des activités des titulaires de permis. Aux États-Unis, le *Department of Transportation* exerce des pouvoirs semblables. Les filiales en exploitation de la Société détiennent tous les permis nécessaires pour exercer leurs activités au Canada, aux États-Unis et au Mexique, selon le cas.

Marchés et réseau de distribution

La Société a une composition diversifiée de clients qui exercent leurs activités dans un grand nombre de secteurs. Étant donné la composition étendue de sa clientèle, on ne s'attend pas à ce qu'un ralentissement des activités d'un client donné ou d'un secteur donné ait un effet défavorable important sur les activités de la Société. Au cours des

dernières années, la Société a conclu des alliances stratégiques avec des entreprises de transport nord-américaines afin d'offrir à ses clients un réseau qui s'étend partout au Canada et aux États-Unis.

Nature saisonnière des activités

Les activités exercées par la Société sont assujetties à la demande générale en matière de transport de marchandises. Dans le passé, la demande a été relativement stable, celle-ci étant en général la plus faible au cours du premier trimestre. De plus, au cours des mois d'hiver rigoureux, la consommation de carburant et les frais d'entretien ont tendance à augmenter.

Revenus

(en pourcentage)

Au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019, les revenus de la Société par secteur isolable s'établissaient comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre	
	2020	2019
Livraison de colis et courrier	14 %	14 %
Transport de lots brisés.....	15 %	18 %
Transport de lots complets.....	46 %	48 %
Logistique.....	25 %	20 %

Concurrence

L'industrie du transport et de la logistique est fragmentée et compte relativement peu de grandes sociétés mais de nombreuses petites sociétés de transport desservant des marchés cibles. Les marchés cibles sont définis par l'emplacement géographique, l'emplacement du service point-à-point, la clientèle sectorielle ciblée et le type de services fournis, comme les services de livraison de colis et courrier, le transport de lots brisés, le transport de lots complets et la logistique. Les plus petits exploitants exercent habituellement leurs activités dans un milieu très spécialisé, mais pourtant concurrentiel où le client peut recourir aux services de plusieurs transporteurs concurrents. Plusieurs des grands transporteurs sont des filiales indépendantes de sociétés de transport encore plus importantes et offrent une diversité de services de transport de marchandises à l'échelle nationale.

Les transporteurs se font concurrence principalement en ce qui a trait aux prix et à leur capacité de fournir des services de transport fiables, efficaces et sécuritaires. Les principaux concurrents de la Société sont les suivants : dans le secteur de la livraison de colis et courrier, Purolator, UPS et Fedex; dans le secteur du transport de lots brisés, Mullen et Manitoulin Transport Inc.; dans le secteur du transport de lots complets, Trimac Transportation, Challenger Motor Freight et Bison Transport (au Canada) et Knight-Swift Transportation Holdings Inc., Werner Enterprise, Inc., Schneider National, Inc. et Heniff Transportation (aux États-Unis); et, dans le secteur de la logistique, C.H. Robinson Worldwide, Inc., Lasership, OnTrac Shipping and Echo Global Logistics.

De plus, la Société et d'autres établissements de camionnage doivent livrer concurrence à d'autres modes de transport, comme le transport par chemin de fer, le transport de fret par avion et le transport maritime. Ces modes de transport peuvent jouer un rôle important dans les zones desservies par la Société.

Ressources humaines

Au 31 décembre 2020, la Société compte 16 753 employés qui travaillent dans les différentes divisions d'entreprise de TFI International partout en Amérique du Nord, comparativement à 17 150 employés en date du 31 décembre 2019. La Société estime que son taux de roulement du personnel est relativement bas (à l'exception du transport de lots complets aux États-Unis) et que ses relations de travail sont très bonnes compte tenu du secteur. Bon nombre de ces employés sont assujettis à des conventions collectives. La Société veille à ce que plusieurs

programmes de formation de ses chauffeurs et de services à la clientèle soient maintenus. Parallèlement à ses investissements continus dans les nouvelles technologies, comme les ordinateurs de bord, la Société a bonifié ses programmes de formation des employés afin que ceux-ci puissent faire un usage optimum de ces outils technologiques. Ces programmes ont été conçus pour assurer la qualité des services fournis par la Société à sa clientèle tout en permettant une meilleure maîtrise des coûts de main-d'œuvre. La Société s'efforce également de faire en sorte que, le cas échéant, les employés de ses entreprises nouvellement acquises soient bien intégrés et formés.

Questions environnementales

L'exploitation et les biens de la Société sont régis par les lois et les normes canadiennes et américaines en matière d'environnement, lesquelles portent, entre autres choses, sur les émissions atmosphériques et la gestion des contaminants.

La Société a adopté des mesures durables en vue de réduire le gaspillage d'énergie dans ses activités quotidiennes, notamment l'investissement dans une nouvelle technologie pour réduire la consommation de carburant par ses camions et la conversion d'une partie de sa flotte au propane. De plus, certains immeubles récents de la Société ont été construits selon la norme LEED en raison de leur rendement énergétique élevé et de leur conception, qui ensemble réduisent la consommation d'énergie et, en conséquence, les frais d'exploitation.

Le risque de responsabilité environnementale est inhérent aux activités de transport, aux activités historiquement liées à ces activités ainsi qu'à la propriété, la gestion et la surveillance des biens immobiliers.

La cargaison acheminée par la Société dans le cadre de ses activités de transport de marchandises peut se diviser en deux catégories, à savoir, le fret non réglementé ou le fret réglementé, comme les matières dangereuses et les déchets assujettis à des normes de protection de l'environnement. Des conditions strictes doivent être respectées avant que la Société et les camionneurs soient autorisés à transporter du fret réglementé. Ces obligations comportent notamment des assurances particulières à contracter, des programmes de formation et l'obtention de permis délivrés par les divers provinces et états dans lesquels la Société exerce ses activités.

Plusieurs terminaux de la Société fournissent un service d'entretien complet et sont dotés d'installations pour le carburant. Chaque terminal est doté de plusieurs systèmes d'exploitation qui ont été mis en place pour surveiller les effets sur l'environnement de son type d'activité précis.

En 2020, la gestion environnementale de la Société ne l'a pas obligée à engager des dépenses importantes pour assurer la conformité de ses activités courantes ou pour des mesures de correction importantes sur le plan de l'environnement. La Société ne s'attend pas à ce que les exigences en matière de protection de l'environnement aient un effet important sur ses dépenses en immobilisations, ses profits ou ses pertes, ou sur sa position concurrentielle au cours de l'exercice 2021.

Marques de commerce

La Société comptait un total de 117 marques de commerce faisant l'objet d'une demande de dépôt ou déposées au Canada, aux États-Unis et au Mexique en date du 31 décembre 2020, dont 86 sont employées au Canada, 26 aux États-Unis et 5 au Mexique. De ce nombre de marques de commerces, les plus importantes sont : (i) « TFI International », « TransForce » et « a Transforce Company » au Canada et « a TFI International Company » au Canada et aux États-Unis; (ii) « Kingsway » au Canada; (iii) la famille de marques de commerce « TST » au Canada; (iv) la famille de marques de commerce « Quik X » au Canada et aux États-Unis; (v) « ICS Courier » au Canada; (vi) la famille de marques de commerce « Canpar », y compris « Canpar Courier » au Canada; (vii) la famille de marques de commerce « TForce » au Canada et aux États-Unis; incluant TForce Freight, (viii) « Loomis Express » au Canada; (ix) « TF Dedicated » aux États-Unis; (x) la famille de marques de commerce « Vitran » au Canada et aux États-Unis, incluant « Vitran Express »; (xi) « Contrans » au Canada; (xii) la famille de marques de commerce

« Canadian Freightways » au Canada; (xiii) « Transport Corporation of America »; et (xvi) « CFI » au Canada, aux États-Unis et au Mexique. De plus, la Société emploie plusieurs autres marques de commerce non déposées. La Société réévalue son portefeuille de propriété intellectuelle régulièrement et, à cet égard, pourrait juger opportun d'enregistrer d'autres marques de commerce à l'avenir.

FACTEURS DE RISQUE

Les résultats futurs de la Société peuvent être touchés par un certain nombre d'incertitudes et de facteurs de risque dont un nombre important de ceux-ci est indépendant de la volonté de la Société. Ces incertitudes et facteurs de risque, entre autres, sont décrits dans le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 à la rubrique « Risques et incertitudes », laquelle rubrique est intégrée aux présentes par renvoi. Ces incertitudes et facteurs de risque devraient être pris en considération au moment d'évaluer les perspectives commerciales et de croissance de la Société. Le rapport de gestion annuel de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020 est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR, à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à www.sec.gov

DIVIDENDES

La Société ne peut déclarer ni verser un dividende si elle est en défaut ou si le versement d'un dividende donnerait lieu à un défaut par la Société aux termes de ses facilités de crédit actuelles.

La politique en matière de dividendes de la Société prévoit la distribution de 15 % à 30 % de son flux de trésorerie disponible annualisé provenant de ses activités poursuivies chaque année sous forme de dividendes aux actionnaires tous les trimestres. Le conseil d'administration a déterminé que ce niveau de distribution permettra à la Société de maintenir des ressources financières et une souplesse suffisante pour exécuter ses stratégies d'exploitation et d'acquisition rigoureuses, tout en fournissant un rendement adéquat sur le capital des actionnaires. Le conseil d'administration peut également, à son gré et en tout temps, modifier le montant des dividendes distribués et/ou choisir de ne pas verser de dividende, que ce soit dans le cadre d'une décision unique ou d'une modification à la politique en matière de dividendes.

Le dividende est payable trimestriellement le 15^e jour suivant la fin de chaque trimestre aux actionnaires inscrits le dernier jour de bourse d'un tel trimestre. Les dividendes suivants (par action ordinaire) ont été déclarés pour les exercices 2020, 2019 et 2018 :

	Exercice clos le 31 décembre		
	2020	2019	2018
Premier trimestre.....	0,19 \$	0,18 \$	0,21 \$
Deuxième trimestre.....	0,19 \$	0,18 \$	0,21 \$
Troisième trimestre.....	0,20 \$	0,18 \$	0,21 \$
Quatrième trimestre.....	0,23 \$	0,20 \$	0,24 \$

¹ Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus sont en dollars américains et ont été convertis du dollar canadien à la date d'annonce du dividende respectif en fonction des taux de clôture de la Financière Bloomberg pour 2020 et du taux de la Banque du Canada pour les années 2018 et 2019.

DESCRIPTION DE LA STRUCTURE DU CAPITAL

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires et d'actions privilégiées, pouvant être émises en séries. En date du 31 décembre 2020, 93 397 985 actions ordinaires étaient émises et en circulation, tandis qu'aucune action privilégiée n'était émise et en circulation.

Actions ordinaires

Les actions ordinaires confèrent à leur porteur le droit à une voix par action. Les porteurs des actions ordinaires ont le droit de toucher tout dividende déclaré par la Société sur les actions ordinaires.

Sous réserve des droits, des privilèges, des restrictions et des conditions se rattachant à toute autre catégorie d'actions de la Société, les porteurs des actions ordinaires ont le droit de recevoir le reliquat des biens de la Société à la dissolution, à la liquidation ou à la cessation des activités de celle-ci.

Actions privilégiées

Les actions privilégiées peuvent être émises en une ou plusieurs séries, assorties des droits et des conditions que les administrateurs peuvent établir par résolution, laquelle précise la désignation, les droits, les privilèges, les conditions et les restrictions rattachés aux actions privilégiées de ces séries. Aucun droit de vote n'est rattaché aux actions privilégiées, sauf si cela est exigé par la loi. En cas de liquidation, de dissolution ou de cessation des activités de la Société, ou de toute autre distribution d'éléments d'actif de la Société entre ses actionnaires, les porteurs des actions privilégiées de chaque série ont le droit de recevoir, en priorité par rapport aux actions ordinaires et à toute autre action de rang inférieur aux actions privilégiées de la Société, un montant correspondant au prix de rachat de ces actions, majoré d'un montant correspondant aux dividendes déclarés sur elles, mais encore impayés, et pas plus. Les actions privilégiées de chaque série sont aussi assorties des autres priorités sur les actions ordinaires et toute autre action de rang inférieur aux actions privilégiées, qui peuvent être établies selon les séries respectives dont l'émission est autorisée. Les actions privilégiées de chaque série ont égalité de rang avec les actions privilégiées de chaque autre série en ce qui a trait au versement des dividendes et au remboursement du capital. Actuellement, aucune action privilégiée n'est émise et en circulation.

MARCHÉ POUR LA NÉGOCIATION DES TITRES

Les actions ordinaires sont inscrites à la cote de la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York sous le symbole « TFII ». Les actions ordinaires sont incluses dans les indices S&P/TSX suivants : l'Indice d'actions, l'Indice plafonné d'actions, l'Indice complémentaire d'actions et l'Indice d'actions à petite capitalisation.

Le tableau suivant indique, sur une base mensuelle, la fourchette des cours et le volume total des opérations sur les actions ordinaires à la TSX pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020 :

<u>Mois</u>		<u>Haut</u>		<u>Bas</u>		<u>Volume</u>
Janvier	CAD	45,91 \$	CAD	42,17 \$	#	3 491 793
Février		48,53 \$		40,22 \$		8 238 644
Mars		42,52 \$		23,21 \$		13 005 095
Avril		40,66 \$		28,23 \$		7 862 111
Mai		42,53 \$		34,85 \$		5 738 039
Juin		48,24 \$		41,10 \$		7 466 204
Juillet		58,37 \$		48,40 \$		8 507 505
Août		60,67 \$		56,83 \$		6 746 923
Septembre		59,72 \$		53,08 \$		7 180 136
Octobre		66,57 \$		55,79 \$		8 162 606
Novembre		68,88 \$		59,33 \$		6 145 189
Décembre		68,87 \$		64,48 \$		5 392 850

Le tableau ci-dessous indique les fourchettes de prix et le volume total des actions ordinaires des opérations à la Bourse de New York sur une base mensuelle pendant l'exercice clos le 31 décembre 2020.

<u>Mois</u>		<u>Haut</u>		<u>Bas</u>		<u>Volume</u>
Février ⁽¹⁾	USD	36,65 \$	USD	29,93 \$	#	4 900 168
Mars		31,74 \$		15,24 \$		3 000 762
Avril		29,23 \$		19,95 \$		1 988 969
Mai		30,91 \$		24,39 \$		2 391 782
Juin		35,54 \$		29,90 \$		2 905 711
Juillet		43,60 \$		35,03 \$		3 260 291
Août		46,09 \$		42,66 \$		5 274 532
Septembre		45,67 \$		39,91 \$		4 041 073
Octobre		50,44 \$		41,93 \$		5 206 854
Novembre		52,60 \$		44,80 \$		2 821 346
Décembre		54,30 \$		50,10 \$		2 081 984

¹ L'action ordinaire a commencé à se négocier à la Bourse de New York le 13 février 2020.

ADMINISTRATEURS ET DIRIGEANTS

Le tableau suivant indique le nom de chaque personne qui est administrateur de la Société, sa municipalité, sa province ou son état et son pays de résidence, le poste qu'elle occupe au sein de la Société et ses principales fonctions en date des présentes, et l'année au cours de laquelle cette personne est devenue administrateur. Sauf indication contraire, chacune de ces personnes a occupé son poste principal pendant les cinq dernières années.

Chacun des administrateurs a été élu pour un mandat qui doit se poursuivre jusqu'à la prochaine assemblée annuelle des actionnaires de la Société.

Nom, municipalité, province et pays de résidence	Poste au sein de la Société	Fonctions principales	Principaux postes occupés au cours des cinq dernières années	Année du premier mandat d'administrateur de la Société (ou de son prédécesseur)
Leslie Abi-Karam ³⁾ Palm Beach Gardens (Floride) États-Unis	Administratrice	Administratrice de sociétés	—	2018
Alain Bédard, FCPA, F.C.A. Montréal (Québec) Canada	Administrateur Président du conseil d'administration, président et chef de la direction	Président et chef de la direction de la Société	—	1993
André Bérard ^{2) 3)} Montréal (Québec) Canada	Administrateur principal	Administrateur de sociétés	—	2003
Lucien Bouchard, C.P., G.O.Q., Ad.E. ³⁾ .. Outremont (Québec) Canada	Administrateur	Associé, Davies Ward Phillips & Vineberg S.E.N.C.R.L., s.r.l. (cabinet d'avocats)	—	2007
William T. England ¹⁾ Burr Ridge, IL, USA	Administrateur	Administrateur de sociétés	—	2020
Diane Giard ¹⁾ Shefford (Québec) Canada	Administratrice	Administratrice de sociétés	Avant juillet 2018, vice- présidente principale, Banque Nationale du Canada	2018
Richard Guay ^{1) 2)} Pointe-Claire (Québec) Canada	Administrateur Président du comité des ressources humaines et de la rémunération, Président par intérim du Comité d'Audit	Administrateur de sociétés	—	2004
Debra Kelly-Ennis ¹⁾ Palm Beach Gardens (Floride) États-Unis	Administratrice	Administratrice de sociétés	—	2017
Neil D. Manning ³⁾	Administrateur	Administrateur de	—	2013

Nom, municipalité, province et pays de résidence	Poste au sein de la Société	Fonctions principales	Principaux postes occupés au cours des cinq dernières années	Année du premier mandat d'administrateur de la Société (ou de son prédécesseur)
Edmonton (Alberta) Canada	Président du comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures	sociétés		
Joey Saputo ²⁾ Montréal (Québec) Canada	Administrateur	Président d'Arbec Forest Products Inc. et de Groupe Hôtelier Grand Chateau Inc. et Président de Groupe Remabec (foresterie), Bologna FC 1909, Club de Foot Montréal et membre du conseil d'administration de Major League Soccer	Avant janvier 2019, président du Club de Foot Montréal et du Stade Saputo	1996
Rosemary Turner, Las Vegas, NV USA	Administratrice	Administratrice de sociétés	—	2020

1) Membre du comité d'audit.

2) Membre du comité des ressources humaines et de la rémunération.

3) Membre du comité de gouvernance d'entreprise et des candidatures.

Le tableau suivant indique, pour chaque personne qui est un membre de la direction de la Société en date des présentes (à l'exception du président du conseil d'administration, président et chef de la direction qui figure dans le tableau ci-dessus), son nom, sa municipalité, sa province ou son état et son pays de résidence et le poste qu'elle occupe au sein de la Société. Dans chaque cas, le poste principal du membre de la direction est indiqué sous le titre « Poste au sein de la Société ». Sauf mention contraire, chaque membre de la direction a occupé son poste pour les cinq dernières années.

Nom, municipalité, province et pays de résidence	Poste au sein de la Société	Principaux postes occupés au cours des cinq dernières années
David Saperstein, MBA, BA Palm Beach Gardens (Floride) États-Unis	Chef de la direction financière	Avant janvier 2019, vice-président, fusions et acquisitions de la Société, avant juin 2016, directeur général, BG Strategic Advisors LLC.
Kat Atwal, CPA, CMA Caledon (Ontario) Canada	Vice-président exécutif	Avant juillet 2019, président, TForce Logistics Canada et AC Logistics Canada

Steven Brookshaw, CPA, CMA Mount Pleasant (Ontario) Canada	Vice-président exécutif	Avant 2018, vice-président des activités de semi-remorques à plateau de Contrans Group Inc.
Louis Gagnon..... Rosemère (Québec) Canada	Vice-président exécutif	Avant 2016, vice-président au développement des affaires de la Société
Rick Hashie..... Streetsville (Ontario) Canada	Vice-président exécutif	Avant 2017, président, TForce Integrated Solutions, McArthur Express et Concord Transportation
Brian Kohut..... Mississauga (Ontario) Canada	Vice-président exécutif	—
Robert McGonigal..... Aurora (Ontario) Canada	Vice-président exécutif	—
Greg Orr..... Joplin, Missouri, USA	Vice-président exécutif	Avant 2019, président de CFI, avant 2018, vice-président senior des opérations de CFI et auparavant, président et directeur général de Action Resources, Inc.
Daniel Auger, ing., MBA..... Laval (Québec) Canada	Vice-président, technologies de l'information	—
Daniel Chevalier, CPA, CMA..... Laval (Québec) Canada	Vice-président, finances, comptabilité opérationnelle	Avant janvier 2019, directeur, finances, soutien opérationnel de la Société et auparavant, vice-président, finances et administration, Services Matrec inc.
Patrick Croteau, CPA, CA..... Kirkland (Québec) Canada	Vice-président, finances et contrôle	Avant janvier 2019, contrôleur corporatif de la Société
Johanne Dean..... Montréal (Québec) États-Unis	Vice-présidente, marketing et communications	—
Sylvain Desaulniers, CRIA..... Montréal (Québec) Canada	Vice-président, ressources humaines	—
Josiane-M. Langlois, LL.M..... Beaconsfield (Québec) Canada	Vice-présidente, affaires juridiques et secrétaire corporative	—
Chantal Martel, LL.B. Saint-Lazare (Québec) Canada	Vice-présidente, assurance et conformité	—
Martin Quesnel, CPA, CA..... Boucherville (Québec) Canada	Vice-président, finances	—
Ken Tourangeau, CPA, CA Laval (Québec) Canada	Vice-président, fiscalité	Avant janvier 2020, vice-président exécutif and avant janvier 2019, vice-président, finance et contrôle de la Société

Au 31 décembre 2020, les administrateurs et membres de la haute direction de la Société, dans l'ensemble, étaient propriétaires véritables, directement ou indirectement, d'un total de 5 059 488 actions ordinaires ou exerçaient une emprise, directement ou indirectement, sur un tel nombre d'actions ordinaires, ce qui correspond à environ 5.4 % des actions ordinaires émises et en circulation.

À la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ou membres de la haute direction susmentionnés de la Société (et, en ce qui concerne les alinéas b) et c) ci-dessous, aucun des actionnaires de la Société détenant un nombre suffisant d'actions ordinaires pour avoir une incidence sur le contrôle de la Société) :

- a) n'est, ni n'a été au cours des dix dernières années, un administrateur, le chef de la direction ou le chef des finances d'une société qui :
 - (i) a fait l'objet d'une ordonnance d'interdiction d'opérations, d'une ordonnance assimilable à une interdiction d'opérations, ou d'une ordonnance refusant à la Société le droit de se prévaloir d'une dispense prévue par la législation en valeurs mobilières, et qui, dans tous les cas, a été en vigueur plus de 30 jours consécutifs (une « ordonnance »), laquelle ordonnance a été prononcée pendant que l'administrateur ou le membre de la haute direction exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances de ladite société;
 - (ii) a fait l'objet d'une ordonnance prononcée après que l'administrateur ou le membre de la haute direction a cessé d'exercer les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances et découlant d'un événement survenu pendant qu'il exerçait les fonctions d'administrateur, de chef de la direction ou de chef des finances auprès de ladite société;
- b) n'est, ni n'a été, au cours des dix dernières années, un administrateur ou membre de la haute direction d'une société qui, pendant qu'il exerçait cette fonction, ou dans l'année suivant la cessation de cette fonction, a fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure judiciaire, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ou pour laquelle un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite a été nommé pour détenir son actif;
- c) n'a, au cours des dix dernières années, fait faillite, fait une proposition concordataire en vertu de la législation sur la faillite ou l'insolvabilité, fait l'objet ou été à l'origine d'une procédure, d'un concordat ou d'un compromis avec des créanciers, ni ne s'est fait nommer un séquestre, un séquestre-gérant ou un syndic de faillite afin de détenir son actif.

À la connaissance de la Société, aucun des administrateurs ou membres de la haute direction susmentionnés de la Société et aucun des actionnaires de la Société détenant un nombre suffisant d'actions ordinaires pour influencer de façon importante sur le contrôle de la Société, ne s'est vu imposer :

- a) des amendes ou des sanctions par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières ni n'a conclu un règlement amiable avec celle-ci;
- b) toute autre amende ou sanction par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait susceptible d'être considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision en matière de placement.

Conflits d'intérêts

À la connaissance de la Société, aucun administrateur ni membre de la direction de la Société ou de l'une quelconque de ses filiales n'est en situation réelle ou potentielle de conflit d'intérêts important avec la Société ou une de ses filiales.

COMITÉ D'AUDIT

Charte du comité d'audit

La Charte du comité d'audit est annexée à la présente notice annuelle en tant qu'Annexe A.

Composition du comité d'audit

Le comité d'audit est composé de quatre membres, soit Richard Guay, président par intérim, William T. England, Debra Kelly-Ennis et Diane Giard. De l'avis du conseil d'administration de la Société, chaque membre du comité d'audit est indépendant et possède les compétences financières requises au sens du Règlement 52-110 sur le comité d'audit.

Formation et expérience pertinentes

De l'avis du conseil d'administration de la Société, chaque membre du comité d'audit maîtrise les principes comptables généralement reconnus et a la capacité de comprendre un jeu d'états financiers qui présentent des questions comptables d'une ampleur et d'un degré de complexité comparables, dans l'ensemble, à celles dont on peut raisonnablement croire qu'elles seront soulevées lors de la lecture des états financiers de la Société. Cette section présente la façon dont les membres ont acquis leurs compétences financières.

Richard Guay a été premier vice-président directeur de la Banque Laurentienne du Canada jusqu'à sa retraite en 2003. Avant de se joindre à la Banque Laurentienne, M. Guay a été président et chef de la direction de La Financière Coopérants. Il a également occupé différents postes de haute direction auprès de la Banque Nationale du Canada.

William T. England a pris sa retraite à titre d'associé et a occupé d'autres postes de direction chez PricewaterhouseCoopers (PwC).

Debra Kelly-Ennis a occupé le poste de présidente et chef de la direction de Diago Canada. Elle a occupé des rôles de direction auprès de General Motors Corporation, de Gerber Foods Company, de RJR/Nabisco, Inc. et de la division alimentaire de The Coca-Cola Company.

Diane Giard a pris sa retraite à titre de vice-présidente exécutive de la Banque Nationale du Canada en 2018. Avant de se joindre à la Banque Nationale du Canada, elle a occupé différents postes de haute direction à la Banque Scotia.

Politiques et procédures d'approbation préalable des services non liés à l'audit

Le comité d'audit a adopté dans sa Charte une politique et une procédure spécifiques pour l'attribution de contrats relatifs aux services non liés à l'audit.

Honoraires pour les services de l'auditeur externe (ventilés par catégorie)

Le tableau ci-dessous présente le total des honoraires versés par la Société à son auditeur externe, KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L., au cours des exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019 :

	Exercice clos le 31 décembre			
	2020		2019	
			USD\$ ⁴⁾	
Honoraires d'audit ¹⁾	1 649 970	\$	842 146	\$
Honoraires pour services liés à l'audit ²⁾	24 725	\$	2 261	\$
Honoraires pour services fiscaux ³⁾	475 393	\$	374 701	\$
Autres honoraires	4 785	€	602	€
TOTAL	2 154 873	\$	1 219 710	\$

- 1) Les frais d'audit de 2020 comprennent les frais liés à l'introduction en bourse aux États-Unis ainsi qu'une émission d'actions secondaires en août 2020, ainsi que la conversion en devise de déclaration en USD et les travaux préliminaires de 2018 sur la conformité SOX 404.
- 2) Les honoraires pour services liés à l'audit de 2020 et de 2019 ont été facturés pour l'audit d'un rapport spécial au Québec pour la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail « CNESST » et de la conversion du U.S. GAAP.
- 3) Les honoraires pour services fiscaux sont constitués de services de conformité fiscale, notamment des services d'aide à la préparation et l'examen des déclarations fiscales, et d'autres services de conseils à l'égard de la fiscalité nationale et internationale.
- 4) Les montants indiqués dans le tableau ci-dessus sont indiqués en dollars américains en fonction du taux de change moyen de la Banque du Canada pour les années 2020 et 2019 respectivement, à savoir :

Devise	2020	2019
Euros	1.1194	1.1419
Mexicaine	0.05196	0.04686
CAD	0.7454	0.7536

LITIGES ET MESURES IMPOSÉES PAR DES ORGANISMES DE RÉGLEMENTATION

La direction de la Société n'est au courant d'aucune poursuite importante en cours, en instance ou imminente en date des présentes engagée par la Société ou contre celle-ci autre que les litiges survenant dans le cours normal des affaires.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2020, la Société :

- a) n'a fait l'objet d'aucune amende ni sanction infligée par un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou par une autorité en valeurs mobilières;
- b) n'a fait l'objet d'aucune autre amende ni sanction infligée par un tribunal ou un organisme de réglementation qui serait vraisemblablement considérée comme importante par un investisseur raisonnable ayant à prendre une décision de placement;
- c) n'a conclu aucun règlement amiable devant un tribunal en vertu de la législation en valeurs mobilières ou avec une autorité en valeurs mobilières.

MEMBRES DE LA DIRECTION ET AUTRES PERSONNES INTÉRESSÉS DANS DES OPÉRATIONS IMPORTANTES

Aucun administrateur ni membre de la haute direction de la Société, et aucune personne physique ou morale qui, directement ou indirectement, est propriétaire véritable de plus de 10 % des actions de la Société, ou qui exerce une emprise sur de tels titres, non plus que les personnes avec qui ils ont respectivement des liens et les membres de

leur groupe respectif, n'a ou n'a eu par le passé un intérêt important, qu'il soit direct ou indirect, dans une opération, envisagée ou réalisée, qui a eu, ou pourrait avoir, une incidence importante sur la Société ou ses filiales au cours des trois derniers exercices ou pendant l'exercice courant.

AGENTS DES TRANSFERTS ET CHARGÉS DE LA TENUE DES REGISTRES

Les agents des transferts et chargés de la tenue des registres pour les actions ordinaires sont la Société de fiducie Computershare du Canada dont leurs bureaux sont situés à Montréal, Québec et à Toronto, Ontario et Computershare Trust Company, N.A. dont le bureau principal est situé à Canton, Massachusetts.

CONTRATS IMPORTANTS

Exception faite des contrats conclus dans le cours normal des activités, aucun contrat considéré important par la Société n'a été conclu au cours de son dernier exercice.

Après la fin de l'exercice, soit le 25 janvier 2021, la Société a annoncé la signature d'une entente définitive pour l'acquisition d'UPS Freight, les divisions LTL et TL dédiées de United Parcel Service, Inc. Une copie de la convention d'achat datée du 24 janvier 2021 est disponible sous le profil de la Société sur SEDAR à www.sedar.com et sur EDGAR à www.sec.gov.

NOM ET INTÉRÊTS DES EXPERTS

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. ont préparé le rapport des auditeurs indépendants relatif aux états financiers consolidés de la Société pour les exercices clos les 31 décembre 2020 et 2019.

KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L. sont les auditeurs de la Société et ont confirmé être indépendants à l'égard de la Société au sens des règles pertinentes et de leurs interprétations connexes prescrites par les ordres professionnels compétents au Canada ainsi que par les lois ou les règlements applicables. De plus, KPMG LLP est une firme de comptables indépendants à l'égard de la Société en vertu de toutes les normes professionnelles et réglementaires américaines pertinentes.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires, notamment des renseignements concernant la rémunération des administrateurs et des dirigeants, les prêts (le cas échéant) qui leur ont été consentis, les principaux porteurs de titres de la Société, les options d'achat de titres et les initiés intéressés dans des opérations importantes, le cas échéant, figurent dans la circulaire de sollicitation de procurations de la direction de la Société ayant trait à l'assemblée annuelle des actionnaires tenue le 21 avril 2020.

D'autres renseignements financiers sont fournis dans les états financiers consolidés audités de la Société ainsi que le rapport de gestion de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2020. On peut consulter ces documents, de même que des renseignements supplémentaires relatifs à la Société, notamment tous ses communiqués de presse, sur le site Web de SEDAR à l'adresse www.sedar.com et sur EDGAR à l'adresse www.sec.gov.

ANNEXE A



Charte du Comité d'Audit Révisée - décembre 2020

BUT

La principale fonction du Comité d'audit (le « **comité** ») de TFI International Inc. (la « **Société** ») consiste à aider le conseil d'administration (le « **conseil** ») à s'acquitter de ses responsabilités en matière de supervision en examinant, avec ses auditeurs : a) les rapports financiers et autres informations financières fournis par la Société à tout organisme gouvernemental ou au public étant entendu que les états financiers sont sous la responsabilité de la direction et que le rôle du comité est uniquement d'assister le conseil à s'acquitter de ses responsabilités de supervision; b) les mécanismes de contrôle interne de la Société en matière de finance et de comptabilité établis par la direction et le conseil; et c) les processus d'audit, comptables et de communication financière en général de la Société.

Toutes les exigences énoncées dans la présente charte sont subordonnées à la notion voulant que le rôle du comité consiste à exercer un rôle de supervision et non d'exiger l'examen détaillé du travail réalisé par les auditeurs externes, à moins que des circonstances particulières portées à son attention ne justifient un tel examen.

Le comité est autorisé à mener toute enquête pertinente à l'exercice de ses responsabilités et il dispose d'un accès direct aux auditeurs externes et internes, de même qu'à toute autre personne au sein de l'entreprise. Le comité peut, aux frais de la Société, retenir les services de conseillers, de consultants ou d'experts déterminés qui, à son avis, sont nécessaires à l'exécution de ses responsabilités.

COMPOSITION

Le comité sera composé d'au moins trois administrateurs, selon les directives du conseil. Au moins la majorité des membres du comité doivent être indépendants (n'avoir aucun lien avec la Société pouvant porter atteinte à leur indépendance de la direction et de la Société).

Tous les membres du comité doivent avoir des compétences financières et comprendre les états financiers, notamment les bilans, les états des résultats et les états des flux de trésorerie ou être en mesure de les comprendre dans un délai raisonnable après leur nomination au comité. Au moins un membre du comité doit être compétent en gestion d'informations comptables ou en gestion financière connexe, selon l'interprétation qu'y donne le conseil dans son appréciation commerciale.

Les membres du comité seront nommés par le conseil lors de la réunion annuelle du conseil ou de toute autre réunion ordinaire du conseil. Les membres du comité siégeront jusqu'à ce que leurs successeurs aient été dûment élus et qualifiés ou jusqu'à leur démission ou révocation. Le président du comité sera nommé par le président du conseil. Si un président n'est pas élu par l'intégralité du conseil ou n'est pas présent lors d'une réunion précise, les membres du comité peuvent désigner un président par un vote majoritaire des membres du comité présents.

RÉUNIONS

Le comité se réunira au moins quatre fois par année, ou davantage si les circonstances le justifient. Le comité devrait se réunir au moins une fois l'an avec la direction, les membres indépendants, les auditeurs internes et externes et en tant que comité, dans le cadre de réunions de direction distinctes, pour discuter de toute question que le comité ou chacun de ces groupes estime devoir examiner en privé. En outre, le comité, ou du moins le président, doit se réunir avec les auditeurs externes et la direction trimestriellement, soit en personne ou par téléconférence, afin de passer en revue les états financiers intermédiaires de la Société. Le président du comité préparera et/ou approuvera l'ordre du jour avant chaque réunion.

RESPONSABILITÉS ET TÂCHES

Pour s'acquitter de ses responsabilités et tâches, le comité doit faire ce qui suit:

Examen des documents et rapports

- a) passer en revue la présente charte au moins une fois l'an et en réévaluer la pertinence;
- b) examiner les états financiers audités annuels, les états financiers intermédiaires, les rapports de gestion intermédiaires, les projets de divulgations relatives à l'audit pour les circulaires de procuration, de la Société et en discuter avec la direction et les auditeurs externes avant leur dépôt ou leur publication. Cette étape d'examen et de discussion devrait englober les résultats de l'audit, y compris les points importants relatifs aux principes, aux méthodes et aux décisions comptables;

Le président du comité peut représenter le comité au complet aux fins de cet examen en cas d'urgence si le comité est dans l'incapacité de se réunir;

- c) passer en revue avec la direction tous les points importants liés au risque d'entreprise et en discuter avec elle, y compris la couverture d'assurance, les dérivés, systèmes d'information, la cyber-sécurité, les tests de stress et les questions liées à l'environnement, le cas échéant.
- d) développer et passer en revue annuellement, ou plus fréquemment si requis, une politique de dénonciation et s'assurer que cette politique est appropriée pour la Société et conforme aux lois et règlements applicables, ainsi qu'aux standards en matière de valeur mobilière, et recommander tout changement si requis au conseil d'administration. Une fois la politique adoptée, le comité s'assurera de son application.
- e) revoir annuellement la performance des régimes de pension à prestation déterminée de la Société.

Auditeurs Externes

- a) recommander les auditeurs externes au conseil, en tenant compte de leur impartialité et efficacité, et approuver les honoraires et toute autre rémunération devant être versés aux auditeurs externes;
- b) revoir et approuver la politique d'embauche par la Société de tout associé, employé et ancien associé ou employé des auditeurs externes actuels et précédents de la Société;
- c) s'assurer que les auditeurs externes de la Société sont en dernier ressort redevables au comité et au conseil, que le comité et le conseil ont le pouvoir et la responsabilité en fin de compte de choisir, d'évaluer et, au besoin, de remplacer les auditeurs externes ou de nommer les auditeurs externes dont la candidature sera soumise à l'approbation des actionnaires dans une sollicitation de procurations;
- d) demander aux auditeurs externes de remettre périodiquement (mais au moins une fois l'an) au comité une déclaration officielle par écrit, conformément aux normes en matière d'indépendance, définissant toutes les

relations entre eux et la Société; entamer activement un dialogue avec eux concernant toute relation ou tout service annoncé pouvant avoir une incidence sur leur objectivité ou leur impartialité; et recommander que le conseil prenne les mesures qui s'imposent à la lumière du rapport des auditeurs externes de manière à s'assurer de l'indépendance des auditeurs externes;

- e) examiner la prestation des auditeurs externes et approuver tout congédiement les concernant lorsque les circonstances le justifient;
- f) discuter avec les auditeurs externes leur plan d'audit;
- g) passer en revue et approuver d'avance tous les services de non-liés au processus d'audit fournis par les auditeurs externes de la Société. Nonobstant ce qui précède:
 - i) le comité pourrait déléguer au président du comité d'audit, le pouvoir d'approuver au préalable des services non-liés au processus d'audit fournis par les auditeurs externes de la Société. Les services de non-liés au processus d'audit, qui ont été ainsi approuvés au préalable par un le président du comité d'audit à qui le pouvoir avait été délégué, doivent par la suite être présentés au comité d'audit à la première réunion prévue suivant cette approbation préalable;
 - ii) lorsque la valeur totale de tous les services non-liés au processus d'audit payables par la Société aux auditeurs externes de la Société pour un mandat spécifique s'élève à moins de soixante-quinze mille dollars (75 000 \$), jusqu'à concurrence d'un maximum annuel de cent cinquante mille dollars (150 000 \$), ces services non-liés au processus d'audit sont réputés avoir été approuvés au préalable par le comité s'ils sont approuvés par le président du comité en autant qu'ils soient dûment portés à l'attention du comité lors de sa première réunion prévue suivant le moment où les services non-liés au processus d'audit sont rendus;
 - iii) les services non-liés suivants sont strictement interdits et ne doivent en aucun temps être exécutés par les auditeurs externes:
 - a. services de tenue de comptes et autres services concernant les documents comptables ou les états financiers du client en audit;
 - b. services de conception et d'implantation de systèmes d'information financière;
 - c. services d'appréciation ou d'évaluation à des fins de présentation de l'information financière;
 - d. services actuariels en rapport avec des éléments inscrits dans les états financiers;
 - e. services d'audit interne externalisés;
 - f. exercice de fonctions de gestion;
 - g. services en rapport avec les ressources humaines;
 - h. certains services de finance d'entreprise et d'autres services;
 - i. services juridiques;
 - j. certains services d'expertise non liés au processus d'audit.
- h) Résoudre tout différent entre la direction de la Société et les auditeurs externes ;

Audit interne

- a) examiner et approuver la nomination, le remplacement, la réaffectation ou le congédiement du directeur de l'audit interne;
- b) confirmer et assurer l'indépendance directeur de l'audit interne;

- c) évaluer, en consultation avec le directeur de l'audit interne, la portée de l'audit et le rôle de la fonction d'audit interne;
- d) en consultation avec la direction et les auditeurs externes, évaluer l'efficacité et l'indépendance de la fonction d'audit interne de la Société, y compris le rapport hiérarchique avec le comité et la conformité avec la charte du comité;
- e) examiner, de concert avec le directeur de l'audit interne et la direction, le plan d'audit, les activités, la dotation en personnel et la structure organisationnelle de l'audit interne.

Processus de communication de l'information financière

- a) en consultation avec la direction et les auditeurs externes, évaluer l'intégrité et le caractère convenable des contrôles et processus de communication de l'information financière de la Société. Le Comité doit s'assurer que des mesures adéquates sont en place afin que toute information financière extraite ou dérivée des états financiers de la Société (autre que les états financiers, les rapports de gestion, et les communiqués de presse relatifs au profit ou perte annuel ou intermédiaire de la Société), et que la suffisance de ces mesures soient évaluées sur une base régulière.
- b) discuter des questions importantes liées à la communication de l'information financière, y compris les arrangements relatifs aux postes hors bilan et/ou les entités ad hoc et les mesures que la direction a prises pour surveiller, contrôler et faire état de telles questions;
- c) examiner les constatations importantes préparées par les auditeurs externes ainsi que les commentaires de la direction;
- d) avant la publication des résultats d'exercice, discuter des résultats de l'audit avec les auditeurs externes;
- e) réviser le budget annuel une fois l'an;
- f) examiner et recommander le paiement projeté des dividendes sur une base trimestrielle;
- g) discuter avec les auditeurs externes les avis qu'ils ont formulés au sujet de la qualité, et non seulement de l'acceptabilité, des principes comptables de la Société tels qu'ils sont appliqués lors de la communication d'information financière;
- h) à la lumière de l'examen et des discussions mentionnés préalablement, recommander au conseil d'inclure les états financiers audités dans le rapport annuel de la Société;
- i) préparer un rapport au comité à inclure dans la circulaire de sollicitation de procurations de la Société pour son assemblée générale annuelle.

Autres

- a) le comité établira des procédures relativement à la réception, à la conservation et au traitement de toute plainte reçue par la Société concernant des questions de comptabilité, de contrôles comptables internes ou d'audit;
- b) le comité passera en revue les principes et méthodes comptables;
- c) le comité établira des procédures pour la soumission confidentielle et anonyme par les employés de la Société de préoccupations touchant les points discutables en matière de comptabilité ou d'audit;
- d) aucune disposition de la présente charte n'aura pour effet, ou ne sera considérée comme ayant pour effet, de diminuer ou de modifier de manière défavorable le droit de tout membre du comité de se fier aux déclarations et attestations de la part des dirigeants, des employés, des mandataires, des conseillers juridiques, des experts et des auditeurs de la Société;
- e) aucune disposition de la présente charte n'aura pour effet, ou ne sera considérée comme ayant pour effet, de nuire aux droits des membres du comité à une indemnisation ou à une avance à l'égard de dépenses en vertu des règlements de la Société ou de tout contrat, convention, arrangement ou entente profitant au membre en question;
- f) nonobstant toute autre disposition de la présente charte, aucune disposition de la présente charte, sauf dans la mesure requise par une loi, une règle ou un règlement applicable, ne sera interprétée de façon à créer un devoir, une responsabilité ou une obligation de la part du comité ou de ses membres.

Le comité s'appuie sur les compétences et les connaissances de la direction et de la firme d'auditeurs externes dans l'exécution de ses responsabilités de surveillance. La direction de la Société a la responsabilité de s'assurer que les états financiers de la Société sont complets, exacts et conformes aux principes comptables généralement reconnus. La firme d'auditeurs externes est responsable de l'audit des états financiers de la Société. Il ne relève pas de la responsabilité du comité de planifier ou d'exécuter les audits, de s'assurer que les états financiers sont complets, exacts et conformes aux principes comptables généralement reconnus, de mener des enquêtes, ou de s'assurer de la conformité avec les lois et règlements ou des politiques, procédures et contrôles internes de la Société.